

Vous avez la parole...

Mais à la condition de dire ce que nous avons envie d'entendre...

Où l'histoire navrante, mais pourtant révélatrice, d'une interview manquée pour le bulletin du PS.

Jacques Sapir
Directeur d'Études à l'EHESS
Lundi 18 mai 2009

Ceci se passe en France, et non en un quelconque pays où l'on pratique, nous dit-on, la censure et la désinformation. C'est bien en effet d'un petit cas de censure qu'il s'agit. Un cas parmi d'autres bien sur, car ils sont finalement plus nombreux qu'on ne le croit. L'histoire est navrante, mais elle vaut d'être contée...

Acte I.

Sollicité par courriel, puis par téléphone, de donner une interview au bulletin du PS, j'ai la faiblesse d'accepter. Il est vrai qu'agir autrement me ferait à raison une réputation de sectaire, et que l'on ne risque rien à entamer un débat. Après tout, c'est bien une règle de la démocratie que de parler à tous sans rien renier de ses propres convictions. Du moins c'était ce que je croyais...

Rendez-vous téléphonique est donc pris pour le vendredi 15 mai à 11H. À l'heure dite ma correspondante appelle, me remercie d'avoir accepté de lui répondre, et commence par me poser une question sur le problème des délocalisations induites par les écarts salariaux qui existent entre les nouveaux entrants de l'Europe et les pays du noyau originel.

Je m'exécute de bonne grâce et, comme mes lecteurs le savent déjà, explique la différence qui existe entre les délocalisations pures, la conception et la production de produits destinés à être « localisés » dans ces pays à bas coûts, l'entrée d'entreprises de services localisées dans ces dits pays sur nos marchés, et enfin les conséquences directes et indirectes sur les travailleurs dans nos économies. L'interview se déroule de manière très courtoise, et j'ai même l'occasion de rappeler à ma correspondante les cas bien connus d'entreprises qui ont remis en cause la législation française du travail sous la menace de délocalisations. J'ai donc l'impression de trouver une oreille attentive, et pour tout dire fort intéressée par mon propos.

Les choses se gâtent quand il est question des solutions. À la question qui me fut posée sur la possibilité de faire passer une directive européenne harmonisant les conditions sociales et rendant ainsi impossible le « dumping » social et salarial, j'eus le tort de répondre avec ma franchise habituelle – et je reconnais ne pas être de ceux qui font la roue pour plaire ou qui manient la litote – que je tenais une telle proposition pour une illusion, au mieux, et au pire une hypocrisie.

On ne voit pas comment ni pourquoi ces pays accepteraient de sacrifier cet avantage qu'ils ont sur nous et qui est le produit du « grand marché », tel qu'il fut obtenu par l'acte unique. La règle de l'unanimité rend impossible un tel projet. D'ailleurs, les dévaluations auxquelles ces pays se livrent, et qui ont été tout à fait significatives ces dernières semaines, entraînent

une nouvelle baisse du coût du travail qui ne correspond à aucune baisse de la productivité, bien au contraire.

C'est alors que mon interlocutrice me coupe la parole pour me dire qu'il était impossible de passer dans son journal une telle réponse. Elle était certes prête à conserver la première partie de mon interview, mais en aucun cas elle ne publierait la seconde, car elle était contradictoire avec la position du PS. Quand je lui fis remarquer que, n'étant pas militant ni sympathisant de ce parti, je pouvais avoir les positions qu'il me plaisait d'avoir ce qu'elle n'était pas sans ignorer au début de l'interview, elle me répondit qu'elle n'était point là pour faire de l'information mais de la communication.

On admirera le cynisme de la formule.

On y trouve cependant plus de profondeur qu'on ne pourrait le croire à première vue.

Je passe les détails de la – grosse – colère qui me saisit et qui ne m'a point quitté et je mis fin à l'entretien en disant que soit, elle passait la totalité de mes propos soit elle n'en passerait aucun. Ce qu'elle fit, en me disant que jamais ses « supérieurs » ne sauraient les accepter.

Acte II.

La morale de cette triste et navrante histoire est double et mérite notre attention. Car, si l'on n'y prend garde, elle se répètera.

Sur la forme, en premier lieu, il y a donc bine des choses à dire. Nous sommes ainsi passés de la société de l'information à celle de la communication. Car, il faut prendre au sérieux la réponse qui me fut faite. Il s'agit bien de communiquer et non d'informer.

Si tel avait été le cas, on peut penser que le PS pouvait tolérer, et même, pourquoi pas, (mais si, mais si...) solliciter des avis différents, voire divergents. Mes positions sont connues et je n'en ai point changées. Mais, après tout, rien n'empêchait à un journaliste de ce parti de conclure en rappelant les positions qui sont défendues par le PS à l'occasion des élections européennes.

J'ai déjà donné des interviews sur le même sujet dans de nombreux journaux, dont certains défendent des positions qui ne sont pas les miennes. S'il est bien un principe qui avait toujours – jusque-là – été respecté c'était bien celui de ne pas altérer les idées et la personne que l'on a interviewée.

Ici, et pour la première fois, on demande à un interlocuteur que l'on sait pertinemment ne pas être membre, de près ou de loin, du PS, de bien vouloir reprendre les positions de ce parti ou de se taire. C'est inouï, et à plusieurs titres.

Cela signifie d'abord un profond mépris pour les opinions de son interlocuteur, qu'elles soient justes ou fausses. Cela signifie ensuite qu'on tient son interlocuteur pour un être vil, prêt à tout pour se voir publié. Cela signifie, enfin, un égal et non moins profond mépris pour ses propres lecteurs, que l'on considère incapable de se faire une opinion par eux-mêmes.

Je n'en veux pas tant à la malheureuse personne qui m'a interviewé, et qui manifestait une certaine sympathie pour mes propos, qu'à ceux qu'elle a désignés pas le joli mot de ses « supérieurs ». Si c'est ainsi qu'ils conçoivent leur métier de journalistes en confondant celui-ci et la « communication », nous sommes donc rendus bien bas. Mais, si cela veut dire qu'ils considèrent que la presse partisane, dans le sens originel du terme soit la presse d'un parti, comme se devant de n'avoir qu'un visage et qu'un verbe à la gloire de ce dit parti, nous sommes en fait encore rendu plus bas.

Dans ce cas, cela traduit une profonde dérive anti-démocratique de ce parti.

Nous savions la Droite inféodée au pouvoir de l'argent. Nous connaissions les figures imposées de la presse stalinienne, même si aujourd'hui il s'agit d'un passé heureusement révolu. Que de telles pratiques soit le fait d'un parti qui a toujours prétendu conjuguer socialisme et démocratie est un triste spectacle. Même si ce parti n'a sans doute plus rien à voir avec le socialisme, on pouvait croire à son attachement à la démocratie. On s'est trompé. Le stalinisme n'est pas mort, mais il a migré vers d'autres cieux politiques. C'est bien à un cas exemplaire de ce que j'ai appelé le « liberal-stalinisme » que l'on est confronté.

Mais cet incident est tout aussi révélateur sur le fond.

De quoi s'agissait-il donc ?

On n'a pas supporté que je qualifie d'illusion ou d'hypocrisie le mythe de l'Europe « sociale » que l'on nous présente comme le saint Graal que l'on atteindra – encore un effort camarade – quand nous aurons une majorité de gauche au Parlement Européen. Que cette majorité se soit souvent montrée plus libérale que la droite, avec qui elle communique dans le culte de la concurrence « libre et non faussée », et que le groupe socialiste au Parlement Européen ne soit même pas d'accord en son sein pour savoir s'il faut garder Barroso ou le virer, est évidemment passé sous silence.

Il s'agit donc d'une illusion, je le dis et je me répète. Il faut se réveiller.

Quelle unanimité espère-t-on réaliser entre les 27 pays de l'Union ? Les cultures, mais aussi les rythmes politiques, sont par trop différents. Et d'abord, les structures économiques et sociales sont bien trop divergentes pour que l'on puisse trouver une base d'accord commune. Le principe du « grand marché », il faut quand même le dire, propose la mise en concurrence de tout, des produits comme du travail. C'est lui qui a organisé la mise en concurrence des travailleurs. À terme, il ne laisse qu'une solution : c'est l'harmonisation par le bas, avec la garantie que les rythmes politiques seront bien trop différents pour que l'on puisse espérer un sursaut commun et simultané. Cette Europe sociale, qui est certes désirable, se révèle comme la ligne d'horizon. Elle s'enfuit dès lors que l'on s'en s'approche. Elle est inatteignable. Elle n'aura pas lieu, comme le dit si bien un livre récent¹.

Où alors, il s'agit bien d'une hypocrisie. Le ralliement à l'Europe sert à masquer le vide conceptuel et programmatique dans lequel le PS se complait et se débat. On sait très bien que réclamer plus d'Europe sociale, une harmonisation fiscale, et bien d'autres choses, n'a aucun sens dans la situation actuelle et par la voie parlementaire européenne. Mais, cela permet de jeter le voile de Noé sur l'absence de toute proposition concrète en France même. L'Europe est devenu un alibi à l'immobilisme, et c'est cette hypocrisie là qu'il ne faut en rien toucher, et surtout pas dénoncer.

François Mitterrand disait avoir deux ambitions, la construction de l'Europe et la justice sociale. Il a choisi la première et abandonné la seconde. Jacques Delors s'est chargé, alors, de mettre tout cela en musique. On sait ce qu'il en advint : la grande régression sociale des années 1980, et la montée inexorable vers les 3 millions de chômeurs, le tout couronné par la sanctification du « Franc fort ».

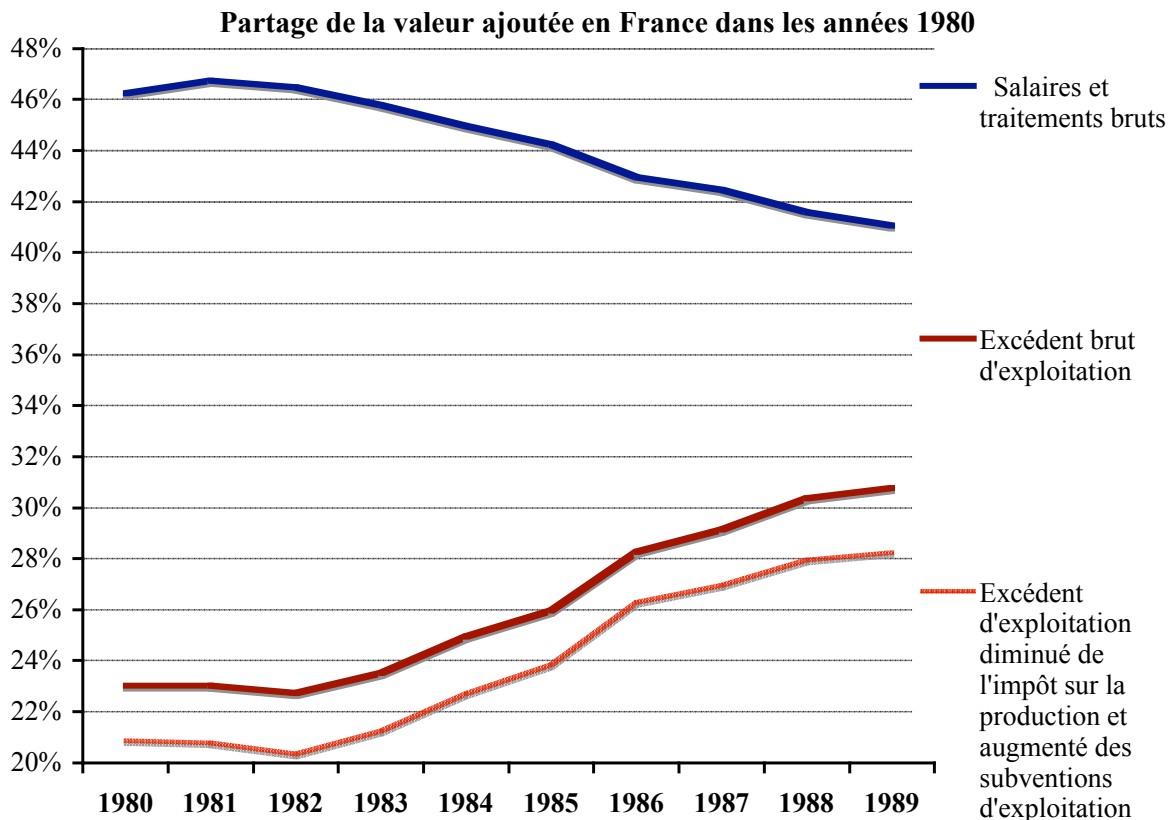
Les chiffres sont cruels.

Ils indiquent de manière indubitable que cette politique là a bien été en France l'équivalent de celle d'un Reagan au Etats-Unis ou d'une Thatcher au Royaume Uni. Ce fut donc bien un « socialiste », assurément fort mâtiné de chrétien, qui se chargea d'initier cette politique. Son coup fait, il partit pour Bruxelles, et laissa Beregovoy achever le travail.

Et l'on voudrait nous faire croire aujourd'hui que l'Europe pourrait être sociale ?

¹ F. Denord et A. Schwartz, *L'Europe Sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'Agir, Paris, 2009.

Graphique 1



Sources : Tableaux de l'INSEE.

Ceci expliquerait alors la violence de la réaction. Et il est vrai que la fille de ce Jacques Delors est aujourd'hui à la tête de ce parti.

Tant que je ne faisais que décrire un processus qui est aujourd'hui trop évident pour être nié, c'était acceptable. Mais, que je remette en cause le fondement de la politique du PS, sans l'Europe sociale point de salut, et, tout d'un coup, la foudre se déchaîne.

Ma proposition, taxer les produits en provenance des pays à bas coûts de l'Union Européenne (et par produits j'entends aussi ceux que l'on assemble dans des pays où les coûts sont plus élevés), et le faire unilatéralement s'il le faut pour enclencher un débat, a pour elle de nous sortir de cet immobilisme, de ces lendemains qui ne chanteront pas.

Acte III.

Je vous laisse donc libre de choisir entre l'illusion et l'hypocrisie. Quant à moi, cela fait longtemps que j'ai perdu mes illusions en ce qui concerne le PS et j'avoue ne pas avoir de réserves suffisantes de patience pour endurer son hypocrisie. Comme le disait Maurice Clavel en son temps, Messieurs les Censeurs, bonsoir !

Mais il faut cependant revenir aux choses sérieuses. La question des protections à adopter est aujourd'hui urgente.

Le rapport entre les coûts du travail (eux-mêmes considérablement renforcés par la réévaluation de l'Euro) et les gains de productivité n'a fait que se détériorer à notre détriment avec cette crise. Les pressions à la baisse des salaires, baisse non plus relative mais absolue, se font jour désormais en France, comme l'atteste la note de la direction de Hertz à ses

salariés. Ne croyons pas qu'il s'agisse ici d'un acte isolé. Hertz a eu la bêtise de mettre par écrit ce qui est déjà pratiqué aujourd'hui dans des dizaines d'entreprises, et ce qui le sera demain dans des centaines, voire des milliers.

Et pourtant, on remarque que c'est bien grâce à ses « stabilisateurs automatiques » soit l'ensemble du système social, que l'économie française a plutôt mieux résisté à la crise que ses voisins. Pourtant, ce sont ces mêmes stabilisateurs automatiques que ce gouvernement veut remettre en cause, par petits bouts, points par points, toujours au prétexte de doper notre compétitivité.

Sur le fond, l'Europe a été le meilleur élève du libre-échange prôné par l'OMC. Ce faisant nous avons découplé la formation des profits par les entreprises des conditions du travail telles que l'on peut les avoir sur un territoire donné. Désormais, le profit se réalise de manière globale et la mise en concurrence des salariés dans un vaste marché se fait sous la forme du « moins disant, moins coûtant ». Les règles du fameux « compromis salarial » cher aux auteurs de la Théorie de la Régulation ont été mises cul par dessus tête dans cet évolution. Il n'est pas étonnant, alors, d'apprendre que se creusent les écarts de salaires et que les 1% supérieurs des revenus salariaux accumulent une part croissante du revenu national. C'est une tendance constante dans les pays qui se sont ainsi ouverts, sans entraves ni protections, au commerce international².

Seul, un retour au protectionnisme peut permettre d'inverser ce mouvement. Il faut tendre à le faire en commun avec des pays qui ont le même niveau de productivité. De ce point de vue, il y a une logique à chercher des protections communes avec les pays du noyau originel de l'Europe. Mais, s'il le faut, nous ne devrions pas hésiter à décider de mesures unilatérales. Elles seraient, il n'en faut pas douter, ce que nous appelons entre nous économistes, dans le langage si particulier de notre corporation, un « optimum de second rang », ce que l'on peut traduire par un pis-aller. Cependant, elles seraient préférables à ne rien faire du tout, au prétexte toujours plus illusoire, de réaliser un jour cette fameuse « Europe sociale ».

Il est plus que probable que le choc psychologique que provoquerait de telles mesures permettrait d'ouvrir le débat et de penser, à l'échelle de 5 à 6 pays, à des protections communes et coordonnées.

Pour cela, il faut faire tomber le tabou qui pèse aujourd'hui sur de telles mesures unilatérales. Il faut pouvoir en discuter calmement et de manière raisonné, en dehors et au-delà de toute invective et de toute censure. Il faut aussi cesser de les concevoir comme une fin en soi, pour comprendre que leur statut réel serait d'être d'une part des mesures conservatoires et d'autres part des bases de départ pour des négociations devant conduire à une nouvelle Europe.

Acte IV.

Il me faut maintenant revenir sur ce que cet incident révèle quant aux pratiques du débat dans notre pays. Ce cas est navrant, mais il n'est pas isolé.

On s'en souvient, le referendum sur le Traité Constitutionnel Européen avait déjà donné lieu à pareille pratique. Frédéric Lordon et quelques autres en ont rendu compte à l'époque³. Pour ma part j'y suis revenu à froid dans un ouvrage⁴.

² J. Bivens, « Globalization, American Wages, and Inequality », EPI Working Paper, 6 septembre 2007, Washington, DC.

³ F. Lordon, « La procession des fulminants », sur le site <http://www.acrimed.org/article2057.html>

⁴ J. Sapir, *La Fin de L'Eurolibéralisme*, Paris, Le Seuil, 2006.

On l'avait constaté à l'époque et ce constat est toujours valable : dès qu'il est question de l'Europe les principes les plus élémentaires du débat démocratique sont foulés aux pieds par ceux qu'Hubert Védrines qualifia « d'européistes ». Ils se révèlent pour ce qu'ils sont : une poignée de technocrates englués dans leurs certitudes, aveugles devant les conséquences, sourds à la colère qui monte.

Mais, aujourd'hui, cette Europe là dévoile son véritable visage. Les politiques sont de fait prises par les États. Ou donc se trouve le plan de relance Européen ? Peut-on, là encore, croire un instant dans ces 1000 milliards d'Euro que l'on voudrait affecter à une hypothétique relance, et ce alors que des gouvernements, et non des moindres, ont exprimé leur opposition ?

S'il est vrai que la droite nous « enfume » dans cette campagne, on voit bien qu'elle n'est pas la seule.

C'est bien parce que l'on se rapproche de l'heure de vérité qu'une certaine parole doit être supprimée. Mais c'est bien aussi à ce moment qu'elle se trouve être d'autant plus nécessaire.